

FLASH SANITAIRE

Communiqué de POLLENIZ

ÉDITO 

SOMMAIRE 

ALLERGIE, URTICAIRE ET COMPAGNIE



Allée de charmes devant une résidence à Angers. © Polleniz

Dans le dernier numéro étaient abordées les différentes techniques de gestion de la Processionnaire du pin. Dans celui-ci, nous devons accepter le constat qu'il y a parfois des trous dans le filet et que nous nous retrouvons face à des chenilles qui « se font la malle » pour clore leur cycle biologique et assurer l'avenir de l'espèce. Comment réagir à ces processions indésirables, efficacement et en toute sécurité ?

Ce début d'année marque la reprise de la floraison d'espèces végétales, et avec elle l'émission de pollens, cette poussière de minuscules grains tant redoutée des personnes allergiques. Outre notre rubrique pollinique, nous présentons dans nos colonnes un arbre qui fleurira dans les prochaines semaines, le Charme. Son pollen est fortement allergisant. Cette espèce fait partie des nombreux arbres et arbustes listés dans [l'arrêté du 4 septembre 2020](#) relatif à l'information préalable devant être délivrée aux acquéreurs de végétaux susceptibles de porter atteinte à la santé humaine.

Enfin, nous terminons ce numéro par une actualité réglementaire qui traduit la volonté de l'État de prendre en considération les effets indésirables de certaines espèces animales et végétales.

- Propos de saison :
Gestion de la Processionnaire du pin en hiver
- Comment se débarrasser des processions
- Il a du charme cet arbre
- Mais le charme n'opère plus quand il pollinise
- Actualité pollinique
- Actualité réglementaire



POLLENIZ

9, avenue du Bois l'Abbé—CS 30045
49071 BEAUCOUZE CEDEX

Mail : polleniz@polleniz.fr
www.polleniz.fr

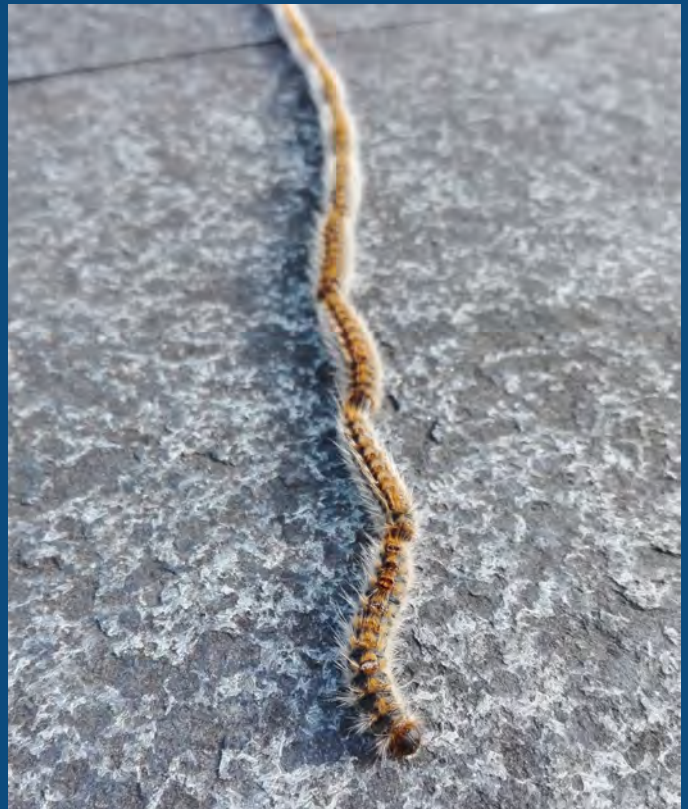
POLLENIZ est reconnue
Organisme à Vocation Sanitaire
(Arrêté ministériel du 19 décembre 2019)

Gestion de la Processionnaire du pin en hiver

Vous avez fait tout ce qu'il fallait en automne pour réduire au maximum la présence des chenilles de la Processionnaire du pin sur votre propriété. Pourtant vous êtes surpris ou surprise car vous apercevez une (ou des) procession(s) de chenilles. Que se passe-t-il donc ?

Plusieurs raisons peuvent l'expliquer :

- vous pensiez ne pas avoir de cocons, aussi vous n'avez rien entrepris. Mais un ou plusieurs nids pouvaient être camouflés dans le houpplier de vos pins ;
- vous n'avez pas vu qu'un de vos pièges était plein, ou que le tuyau de descente était obstrué, aussi des chenilles l'ont contourné et ont poursuivi leur procession tranquillement ;
- votre système de défense était imparable et a fonctionné, mais était-ce le cas dans les propriétés voisines ? Une procession peut parcourir plusieurs centaines de mètres pour s'enfouir dans un sol plus meuble, mieux exposé au soleil, avec moins de couvert végétal.



Procession de chenilles égarée sur une terrasse. Le chemin sera long pour l'enfouissement destiné à la nymphose. © Polleniz

Comment se débarrasser des processions

Vous désirez vous débarrasser des processions afin d'éviter des urtications à vos enfants qui jouent dehors, à votre animal de compagnie (le chien est très sensible aux poils urticants*) ou vous voulez tout simplement freiner le développement des populations ?

◆ Pour les processions observées au sol, il est recommandé de brûler les chenilles avec un petit chalumeau de cuisine. La montée rapide en température tue la chenille, brûle ses soies et détruit la toxine instantanément (elle est thermosensible dès 65 °C).

Quelques précautions sont à prendre, notamment il faut veiller à ce qu'il n'y ait aucune matière inflammable à proximité, par exemple des aiguilles de pin sur le sol, une terrasse ou du mobilier en matériau synthétique, etc. Préférez également une journée sans vent, ou a minima prenez garde à sa direction. Attention également aux risques de brûlures avec ce matériel.

◆ Il est également possible de collecter les chenilles délicatement avec une pelle à déchets. On les aura préalablement arrosées à l'eau afin de rendre leurs soies moins volatiles. Elles seront ensuite enfermées dans un sachet étanche qui pourra être évacué par le circuit habituel des déchets ménagers.

◆ Une fois que les chenilles ont quitté leur nid, le danger n'est pas totalement écarté. Le nid reste imprégné des micropoils qui conservent leur pouvoir urticant pendant plusieurs mois. En conséquence, si vous ôtez des nids vides de vos arbres ou si des parties de nids tombent suite aux intempéries, vous devez les collecter et les recycler en prenant les mêmes précautions que lors de la destruction des processions.

SE PROTÉGER AVANT D'INTERVENIR

Avant toute intervention (échenillage, enlèvement des sacs des pièges mécaniques pour les vider, destruction des processions...) il est impératif de se protéger en portant des équipements adéquats : tenue de protection complète de type combinaison jetable, lunettes de protection couvrantes, masque respiratoire, gants et bottes.

*Chez le chien, le contact avec la thaumétopoéine, protéine urticante (contact avec une chenille vivante ou morte, ou encore les débris d'un nid) **constitue une urgence vétérinaire**. Les principaux symptômes sont des étouffements, des nécroses des babines et de la langue, qui peuvent dans les cas les plus graves conduire à l'euthanasie de l'animal.

Il a du charme cet arbre

Un arbre de taillis et de haies

Le charme, *Carpinus betulus*, appartient à la famille des *Betulaceae*, comme l'Aulne, le Bouleau et le Noisetier.

Il apprécie les sols neutres, assez riches, argileux et frais mais redoute les humus acides et les sols marécageux.

Après le Hêtre et le Chêne, c'est l'arbre à feuilles caduques le plus abondant de France, surtout dans les plaines et sur les plateaux du Nord et de l'Est, sans dépasser 1 100 m d'altitude. S'il constitue la base des taillis, il est également choisi pour former des haies taillées, les charmilles.

De faible longévité, le charme vit en moyenne jusqu'à 150 ans. Adulte, on le distingue assez facilement des arbres qu'il côtoie (chêne sessile, hêtre...) par son tronc devenant cannelé avec l'âge. L'écorce est lisse et de couleur gris pâle. Ce tronc mesure rarement plus de 0.5 m de diamètre. Le port des jeunes sujets est conique et devient, par la suite, ovoïde étalé à arrondi. L'arbre est formé de nombreuses branches longues et grêles, avec une tendance à pendre dans le temps. Il dépasse rarement 20 m de hauteur.



Le Charme, *Carpinus betulus*. © Pixabay

Mais le charme n'opère plus quand il pollinise

Les feuilles caduques du charme sont ovales, avec des pointes. Elles sont plus petites que celles du hêtre avec lesquelles elles peuvent être confondues. Pour les différencier, retenons que celles du charme sont profondément sillonnées et surtout que « *Le charme d'Adam, c'est d'hêtre à poil* ». En d'autres termes, les feuilles du charme ont des fines dents tandis que celles du Hêtre ont de minuscules poils fins. A l'automne, les feuilles du charme prennent

une couleur jaune doré à orange. Ajoutons qu'elles sont marcescentes, c'est-à-dire qu'elles sèchent sur l'arbre avant de tomber quand les nouvelles feuilles poussent.

Une floraison en deux étapes

Le charme est une espèce monoïque, ses chatons mâles, cylindriques, sont verdâtres et pendants. Ils apparaissent dès l'automne, portés par les rameaux de l'année précédente. Les inflorescences femelles pendent discrètement à l'extrémité de la pousse annuelle, produites en même temps que les feuilles.

Caractéristiques de la pollinisation

La pollinisation se produit de mars à avril principalement. Elle est anémophile (effectuée par le vent). De grandes quantités de grains de pollen sont dispersées par le vent. Toutes les espèces de charme ont un pollen avec un **POUVOIR ALLERGISANT FORT**.

Quelques conseils

- Reconnaître les charmes dans son environnement permet de [mieux se protéger](#) pendant la période de pollinisation.
- Plutôt qu'installer des haies monospécifiques de charmes, préférons [mélanger les espèces lors d'une plantation](#). La concentration de grains de pollen dans l'air est diminuée et le risque d'exposition allergique réduit.



Feuilles avec dents, ce qui les distingue de celles du hêtre (ci-dessus). Fleurs mâles et femelles du Charme (ci-dessous) © Daniel Delerue



Actualité pollinique

Comme chaque année, la saison pollinique commence en plein hiver. Ainsi, certaines espèces d'arbre fleurissent dès février. C'est le cas du Noisetier ou encore de l'Aulne glutineux. Le tableau ci-dessous vous donne, pour les villes ayant mis en place un Pollinarium sentinelle, celles où la pollinisation est observée, au 18 février 2022.

Ville avec Pollinarium / Espèce végétale	Aulne glutineux	Frêne Saule	Noisetier
ANGERS		X	X
LAVAL			X
LA ROCHE / YON			X
NANTES		X	X
SAINT-NAZAIRE	X		X

Focus sur l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)

Cet arbre feuillu appartient à la famille des bétulacées. Il peut atteindre 30 mètres. Il est très fréquent au bord de l'eau. Ils possèdent des feuilles caduques, disposées de façon alterne, de forme arrondie, légèrement dessinées en forme de cœur.

Les fleurs mâles, sans pétales, sont réunies en chatons assez longs et pendants, aux écailles rougeâtres et regroupés par 2 ou 3.

Les fleurs femelles sont aussi en groupes, plus petits, de forme conique et de couleur pourpre.



Flours mâles et femelles de l'Aulne glutineux.
© Annette Meyer. Pixabay

La floraison a lieu sur les mois de février-mars.

Les pollens de cet arbre font partie de la catégorie des végétaux ayant un pouvoir allergisant fort. A ce titre, c'est une espèce qui ne doit pas être plantée en ville.

Les personnes allergiques doivent être vigilantes, entre autres quand elles se promènent en bordure de rivière arborée traversant leur ville.

Pour s'abonner aux bulletins d'alerte pollens, gratuitement, cliquez [ICI](#).

Sources d'information du dossier

- <https://www.vegetation-en-ville.org/wp-content/uploads/2016/05/Carpinus.pdf>
- <https://delerued.vivaldi.net/les-arbres-caducs-le-charme/>
- http://www1.onf.fr/activites_nature/sommaire/decouvrir/arbres/feuillus/20071012-101201-160572/@index.html
- <https://www.pollens.fr/le-reseau/les-pollens>
- <https://www.alertepollens.org>



Actualité réglementaire



Les ambrosies, plus seules ?

Le décret n° 2017-645 du 26 avril 2017, pris en application de l'article L. 1338-1 du code de la santé publique, a fixé la toute première liste d'espèces végétales dont la prolifération est nuisible à la santé humaine : l'Ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*), l'Ambrosie à épis lisses (*Ambrosia psilostachya*) et l'Ambrosie trifide (*Ambrosia trifida*).

Deux espèces animales pourraient prochainement les rejoindre. Il s'agit de la Processionnaire du chêne et de la Processionnaire du pin.



Nid de Processionnaire du pin en novembre.
© Polleniz

Vos correspondants



POLLENIZ Siège social : 02 41 36 76 21

polleniz@polleniz.fr

POLLENIZ 44 : 02 40 36 83 03

Contact : Jérémy Gourdien

polleniz44@polleniz.fr

POLLENIZ 53 : 02 43 56 12 40

Contact : Fabien Angot

polleniz53@polleniz.fr

POLLENIZ 72 : 02 43 85 28 65

Contact : Fabien Angot

polleniz72@polleniz.fr

POLLENIZ 85 : 02 51 47 70 61

Contact : Vincent Brochard

polleniz85@polleniz.fr

Action réalisée dans le cadre du troisième Plan Régional Santé Environnement Pays de la Loire, avec le soutien financier de l'Agence régionale de santé (ARS).

